Envoyé en préfecture le 14/08/2026
Reçu en préfecture le 14/08/2026
Publié le
ID : 035-213503147-20260707-2026_51-DE

COMMUNE DE SAINT SULIAC

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT MALO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres en exercice : 15 . Présents : 11 - Votants : 15
Date de convocation : 02/07/2026
L'an deux mil-vingt-six, le sept juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Suliac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Pascal BIANCO, Maire.

Présents : M. BIANCO Pascal, Mme ALLAIN Laurence, M. PERDRIEL Erik, Mme FIQUET Isabelle, M. DENOUAL Jean-Philippe, Mme TAVERNIER Monique, M. BABEY Pierre-Olivier, Mme VERGER Laurence, M. JACQUEMONT Mickael, Mme PETRISSANS Florence.

Absents excusés : Mme BERGER Mathilde a donné pouvoir à M. BIANCO Pascal, M. LEFEUVRE Aymeric a donné pouvoir M. PERDRIEL Erik, M. VAN HEEMS Frédéric a donné pouvoir à M. DENOUAL Jean-Philippe, Mme MAUCORPS Laura a donné pouvoir à Mme ALLAIN Laurence
Secrétaire : M. BOUVET Rémy

Délibération n°2026-51

FINANCES LOCALES

Objet : Subvention exceptionnelle pour l'association « Omnisport suliaçais » .

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la demande de subvention présentée par l'association « Omnisport Suliaçais » pour la réalisation de travaux de rénovation des vestiaires,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

Décide :
- D'allouer à l'association « Omnisport Suliaçais» une subvention exceptionnelle d'un montant de 4 721.06€ pour la rénovation des vestiaires.

Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Pascal BIANCO

MAIRIE DE SAINT-SULIAC (ILLE-ET-VILAINE)